

Collège Léonard de Vinci

Belfort

*préparons
l'avenir des
jeunes dans le
Territoire*



Territoire de Belfort
Le Département



▲▼ L'entrée et la cour du collège



Nous nous souvenons tous de notre passage au collège. C'est un moment fort et marquant de notre vie qui forge l'esprit et le caractère. Le collège doit rester pour chaque enfant une étape constructive et enrichissante, en prise avec la réalité et les évolutions technologiques.

C'est en ce sens que le Conseil départemental, soucieux d'offrir aux collégiens des conditions d'apprentissage optimales, soutient depuis plusieurs années des initiatives expérimentales dans le domaine des nouvelles technologies. Dernier exemple en date, la participation, aux côtés du collège Vauban depuis la rentrée 2015/2016, au plan numérique qui prévoit le déploiement progressif de tablettes tactiles pour tous les enseignants et élèves de ce collège d'ici à 2017. Je suis convaincu que ces nouveaux modèles pédagogiques ne pourront que favoriser de nouveaux modes d'apprentissage et de partage des connaissances, pour mieux entrer dans une pédagogie de l'ère 2.0.

Ce plan numérique vient compléter le projet Environnement Numérique de Travail (ENT90) qui permet aux parents d'élèves d'avoir, depuis Internet, accès de manière permanente à l'emploi du temps et aux évaluations de leurs enfants à l'aide d'un portail collaboratif. C'est aussi un formidable espace de travail et d'échanges pour toute la communauté éducative.

Je salue l'achèvement du programme « Contrat-Collèges » qui a permis en 10 ans de rénover et moderniser les 13 collèges de notre département, proposant ainsi de très bonnes conditions de travail pour les élèves et les professeurs.

Mais la démarche du Conseil départemental en matière d'éducation va bien plus loin. Notre Département s'implique dans la santé et la promotion d'une alimentation saine des élèves à travers la mise en valeur des circuits courts d'approvisionnement. À l'image du site internet Agrilocal, qui met en relation les acheteurs

publics de la restauration collective avec les producteurs et agriculteurs locaux, il s'agit de proposer dans les restaurations scolaires une cuisine équilibrée et de qualité. Valoriser les productions locales, c'est valoriser les éleveurs de notre département et leur engagement au service de tous les Terrifortains.

Enfin, le Conseil départemental, en relation avec l'Éducation nationale, s'engage pour la prévention du décrochage scolaire. Des groupes de travail seront mis en place pour étudier comment mieux accompagner les élèves en situation d'échec scolaire ou risquant de décrocher. L'objectif est de mettre en synergie nos forces pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Je tenais enfin à rassurer les parents et les enseignants : malgré les difficultés financières que connaissent les collectivités et les baisses des dotations de l'État, il n'y aura pas de politique au rabais pour les collèges. Je m'engage à maintenir à leur état actuel les crédits dédiés aux collèges publics pour l'année 2016.

Toutes ces actions prouvent à quel point le Conseil départemental s'investit pour l'éducation de nos enfants qui est pour moi une priorité absolue. Je serai à l'écoute de chacune et de chacun pour que le collège reste un lieu où il fait bon vivre et étudier.

Florian Bouquet

Président du Département
du Territoire de Belfort





▲ La salle audiovisuelle

Un cours de musique ▼



► Collège Léonard de Vinci

17, faubourg de Lyon BP 543
90016 Belfort CEDEX

Tél. 03 84 58 68 20

Fax 03 84 58 68 29

Courriel : ce.0900006t@ac-besancon. fr

► Nombre d'élèves : 561

► Nombre de demi-pensionnaires : 220

► Nombre de classes : 23 + ULIS

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

► Principale : M^{me} Marie-Pierre Poloni

► Principal adjoint : M. Jean Philippe Muller

► Conseillère principale d'éducation : M^{me} Françoise Mougey

► Gestionnaire : M^{me} Isabelle Faure

SPÉCIFICITÉS

► Section sportive football pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e

► Section danse sur glace en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e

► ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)

LANGUES

► LV1 : anglais

► LV2 : allemand, italien pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e

► Langues anciennes pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e

► Classes bilingues : dans le cadre de la continuité des langues étudiées dans le premier degré, conformément à la réforme du collège 2016.

HORAIRES

► Début des cours le matin : 7 h 55

► Fin des cours le matin : 11 h 55

► Début des cours l'après-midi : 13 h 25

► Fin des cours l'après-midi : 16 h 55

► Horaires de la demi-pension : 12 h 45 à 13 h 25

► Horaires de la demi-pension : 12 h 45 à 13 h 25



▲ ▼ Un cours de SVT





▲ Salle de technologie

Le projet d'établissement

Le Contrat d'objectifs du collège Léonard de Vinci s'articule autour de 3 axes :

- Un climat scolaire favorable aux apprentissages;
- Améliorer la prise en charge de la difficulté;
- Développer une pédagogie qui encourage la réussite des élèves et renforcer les partenariats et l'ouverture des élèves à la culture et aux arts.

Nous veillons à former des élèves citoyens qui doivent apprendre à vivre ensemble et s'ouvrir au monde et à la culture. Nos élèves participent à de nombreuses actions de prévention, à des actions culturelles autour du cinéma et d'ouverture vers l'étranger, à des compétitions sportives et nous ne manquons jamais l'occasion de valoriser leurs performances.

Des activités pour tous

L'atout essentiel du collège Léonard de Vinci repose sur sa richesse humaine. Face à la diversité des publics, nous répondons par la variété des dispositifs. Chaque élève doit pouvoir y trouver son compte. Les assoiffés de culture pourront participer à des concours ou des opérations multiples (ateliers dans le cadre de l'accompagnement éducatif, opération collège au cinéma, résistance, kangourou...).

Des locaux rénovés pour un mieux vivre

Les locaux ont bénéficié de réparations progressives depuis 2005. Les élèves utilisent le Gymnase du Lycée Condorcet qui a été rénové en 2011.

Les collégiens sont accueillis aujourd'hui dans des locaux propres et agréables. Les sportifs s'épanouiront au sein de l'association sportive ou pratiqueront le football ou la danse sur glace avec un encadrement reconnu. Nous essayons au quotidien de proposer des parcours adaptés et différenciés aux élèves qui nous rejoignent.

Marie-Pierre Poloni,

Principale du collège Léonard de Vinci



▲ Une salle banalisée

Le CDI ▼



Contrat-Collèges

Grâce à l'opération Contrat-Collèges portée par le Département, les élèves et les enseignants du collège Léonard de Vinci disposent aujourd'hui d'un établissement à la pointe du progrès.

Vaste et ambitieux programme de modernisation, Contrat-Collèges a pleinement atteint son objectif d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un environnement de travail homogène et performant dans l'ensemble des établissements publics du Territoire de Belfort.

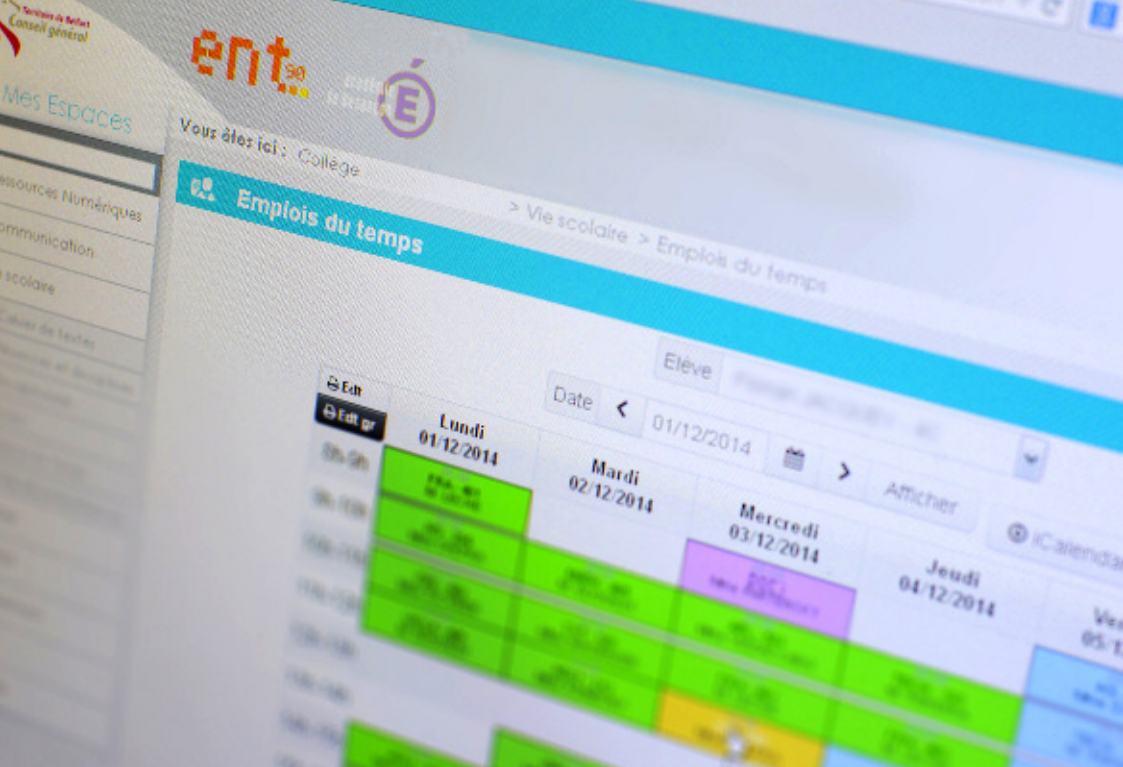
En concertation avec la communauté éducative, ce sont 50 millions d'euros qui ont été mobilisés depuis 2004 pour mener les nombreux travaux et installer les multiples équipements qui ont transformé les bâtiments, les méthodes d'apprentissage et la qualité de vie et d'étude des collégiens.

Cet élan de modernisation s'accompagne d'actions complémentaires telles que l'Environnement numérique de travail (ENT 90) ou l'opération Cultures Collèges qui contribuent, elles aussi, à faire de l'établissement Léonard de Vinci un collège de la réussite.

Les principales opérations du Contrat-Collèges

- ▶ Rénovation du plateau de sciences
- ▶ Aménagement des locaux médico-sociaux
- ▶ Aménagement du bureau des surveillants
- ▶ Construction de nouveaux locaux de vie scolaire (salle de permanence, foyer des élèves)
- ▶ Création d'un préau fermé
- ▶ Création de 12 sanitaires
- ▶ Mise en place d'un ascenseur
- ▶ Installation de volets roulants
- ▶ Création d'une salle audiovisuelle et polyvalente.
- ▶ Création d'une salle multimédia et rénovation du plateau de technologie
- ▶ Ravalement des façades et aménagements des espaces extérieurs
- ▶ Salles de disciplines artistiques
- ▶ Rénovation du CDI
- ▶ Rénovation de deux salles de classe





▲▼ L'interface utilisateur de l'ENT



L'Environnement numérique de travail

Avec l'Environnement numérique de travail, le Département propose un espace de travail et d'échanges accessible par les élèves, enseignants, parents d'élèves, personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Restez connectés à la vie scolaire

En lien étroit avec les équipes pédagogiques, l'Environnement numérique de travail (ENT90) est proposé dans l'ensemble des collèges du Territoire de Belfort depuis 2010. Chaque établissement dispose d'un portail d'accès à internet doté d'un certain nombre de fonctionnalités interactives. Pour les élèves et leurs parents, l'ENT est un nouveau lien facile, rapide et efficace avec le collège.

En pratique, il permet :

Aux élèves

- ▶ De récupérer un cours manqué
- ▶ De discuter avec un professeur ou des camarades de classe d'un point précis
- ▶ De réaliser un travail en groupe
- ▶ De travailler en ligne

Aux parents

- ▶ De connaître en temps réel les résultats obtenus par leurs enfants et leur présence en cours
- ▶ De contacter l'établissement ou un enseignant
- ▶ De s'informer de l'actualité du collège
- ▶ De prendre connaissance de l'emploi du temps de leur enfant

Les élèves de 6^e et leurs parents recevront en début d'année scolaire, l'adresse du site internet de leur collège, leurs identifiants ainsi qu'un guide d'utilisation.

Retrouvez plus d'informations sur www.ent90.fr

Le raccordement des collèges du département au très haut débit grâce à la fibre optique

L'ensemble des établissements du département ont été raccordés à la fibre optique en juin 2015, afin d'accroître encore l'usage du numérique qui ne cesse de se développer dans l'enseignement.

Ce raccordement des collèges départementaux au très haut débit offrira aux usagers des solutions informatiques performantes, sécurisées, évolutives et répondant aux normes et standards en vigueur. Elle permettra aux enseignants de se concentrer sur les usages numériques pédagogiques, au bénéfice de la réussite des collégiens du Territoire de Belfort.





▲▼ Séjour d'intégration et activités sportives au Malsaucy



La vie au collège

Pour que chaque élève puisse s'épanouir pleinement au cours de sa scolarité au collège, le Département facilite les relations entre les parents, les enfants et la communauté éducative et soutient les établissements dans leurs projets d'actions culturelles et sportives.

Cultures Collèges

L'accès à la culture pour tous suppose la sensibilisation des jeunes, dans et en dehors du cadre scolaire, notamment par l'éducation artistique et scientifique indispensable à la formation de l'élève et du futur citoyen. Le dispositif Cultures Collèges, mis en place en partenariat avec la Direction régionale des Affaires culturelles et la Direction des services départementaux de l'Education nationale, répond à cet enjeu. Il vise à initier ou à soutenir le développement d'actions culturelles au sein des collèges, en collaboration avec les structures culturelles de proximité.

Le dispositif a évolué à la rentrée 2013/2014, et répond désormais à une problématique culturelle propre à chaque établissement. Un véritable projet culturel à l'échelle de l'établissement, et non plus une addition de projets distincts les uns des autres, est imaginé au sein de chaque collège. Établi par le Principal, en concertation avec ses équipes et avec l'aide des partenaires institutionnels, il est la grande évolution reconnue par tous les acteurs du dispositif. Tous les projets convergent vers un même objectif au sein d'un établissement. Les partenaires institutionnels du dispositif s'appuient sur l'analyse du chef d'établissement pour lui proposer de travailler avec des professionnels et faire vivre aux élèves de véritables expériences culturelles.

Le Prix littéraire des collèges

Chaque année, la Médiathèque départementale, service du Département, propose aux établissements du département de participer au Prix littéraire des collèges. Ce prix, destiné aux classes de 5^e et 4^e, se déroule en deux temps. Le premier temps, consacré aux rencontres, a lieu de février à avril dans les collèges. Puis, les élèves votent pour leur livre préféré dans les CDI au mois de mai. Pour ce faire, ils doivent avoir lu au minimum

trois romans parmi les cinq en lice. Dans un second temps, chaque collège est invité à réaliser une production (affiche, marque-page, critique, vidéo...) autour du livre de son choix. Ces productions seront ensuite rassemblées en une exposition qui pourra circuler dans les différents établissements et médiathèques du département.

Séjours sportifs et de vie collective

Nouvel établissement, nouvelles matières, nouveaux profs, l'entrée en 6^e est une étape importante. Pour permettre à chaque jeune de réussir au mieux son entrée au collège, le Département propose aux établissements des séjours d'intégration au Malsaucy.

Au programme : activités sportives, ateliers avec la Maison départementale de l'environnement. L'occasion de faire connaissance, d'apprendre à vivre ensemble et de bien démarrer l'année. Au-delà des séjours d'intégration, le site du Malsaucy peut également accueillir des classes pour des projets pédagogiques sur mesure en toute saison.

Les activités sportives, clubs et ateliers

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est une fédération multisport ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés.

► **Sports proposés :** aérobic (champion de France 2008 et vice-champion 2013 et 2014), escalade, handball, badminton, arts du cirque, football, gymnastique.

► **Clubs et ateliers :** chorale, danse, collège au cinéma, concours de la résistance, aide aux devoirs, atelier expérimental en chimie, ateliers d'écritures, travail sur l'argile, ...

Retrouvez toutes les infos concernant Cultures Collèges, le Prix des collèges et les séjours au Malsaucy sur :

www.territoiredebelfort.fr/college



▲▼ La demi-pension





Infos pratiques

Restauration scolaire

Des tarifs de demi-pension accessibles à tous. Dans tous les établissements le prix du repas proposé est de 3 euros par jour dans le cas d'un forfait hebdomadaire de 4 jours, et de 4 euros lors de l'achat à l'unité*.

Une tarification solidaire permet aux élèves boursiers de bénéficier d'un tarif adapté à la situation familiale. Pour plus d'informations, prendre contact avec l'établissement.

*Tarifs au 1^{er} janvier 2016, valables du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Des produits frais et locaux

Le Département a favorisé la mise en place d'une filière courte afin d'alimenter les demi-pensions des collèges en produits frais et locaux.

Les exploitants agricoles du Territoire de Belfort ont été sollicités afin de fournir des laitages, des œufs, de la viande bio et des légumes correspondant aux exigences des demi-pensions.

Les missions de lavage et d'épluchage des légumes ont été confiées à une structure du monde du handicap : l'Adapei (Association départementale d'amis et parents d'enfants inadaptés).

Depuis la rentrée 2013-2014, un atelier destiné aux travailleurs handicapés fournit des pommes de terre, carottes, choux, poireaux, céleris, navets, oignons ou encore échalotes, produits localement, aux demi-pensions des collèges.



▲▼ Les transports scolaires



La carte scolaire

Le collège Léonard de Vinci accueille les élèves domiciliés dans le secteur indiqué en orange sur la carte suivante :

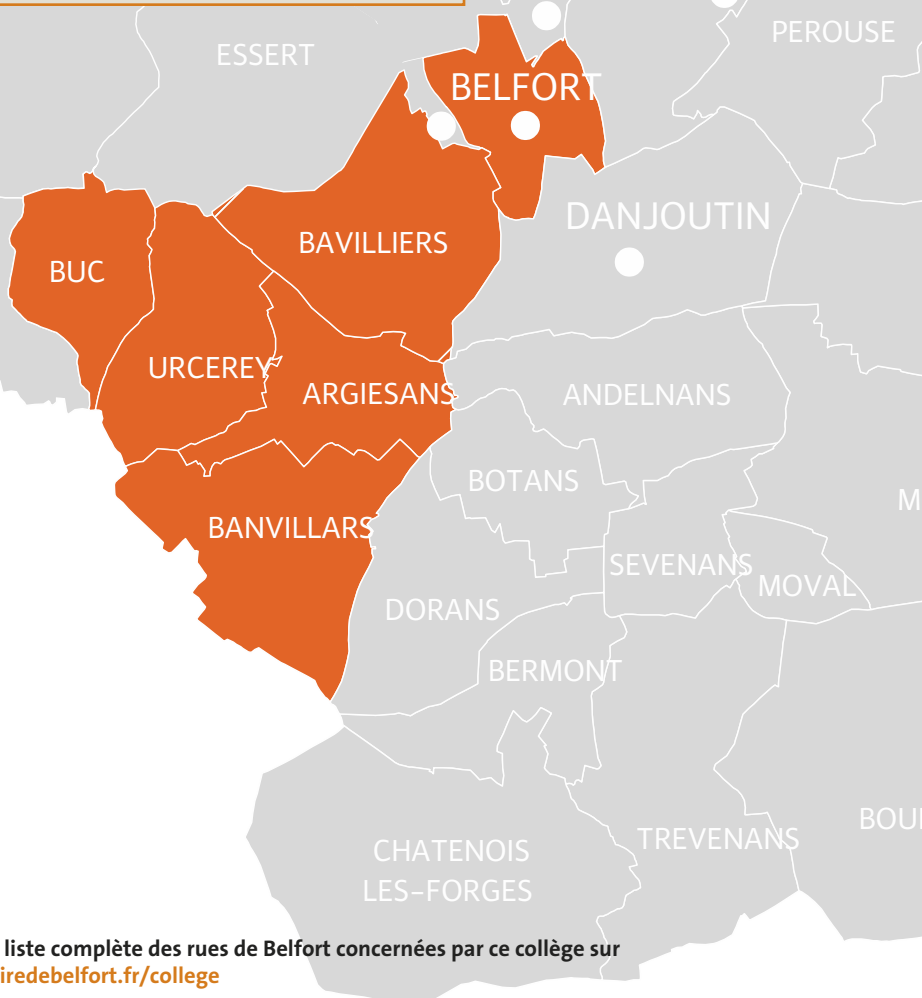
SE RENDRE AU COLLÈGE : UN ALLER-RETOUR GRATUIT

Pour les élèves qui prennent le bus pour se rendre au collège, le Département du Territoire de Belfort finance un aller-retour quotidien.

Toutes les infos sur

www.optymo.fr ou au 0800 304 863

(appel gratuit depuis un poste fixe)



Retrouvez la liste complète des rues de Belfort concernées par ce collège sur
www.territoiredebelfort.fr/college



▲ Les casiers des élèves

Un cours d'arts plastiques ▼



L'année 2015 a suscité une prise de conscience importante de la dimension éducative de l'école dans sa mission première, qui lui est assignée par la loi, de formation des futurs citoyens, capables de s'insérer socialement et professionnellement dans la société. La réussite de cette mission repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du monde éducatif qu'ils relèvent de l'éducation nationale, des collectivités territoriales ou du monde associatif. L'implication des familles y apparaît tout aussi essentielle.

Les objectifs de formation à l'école ont été redéfinis dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils s'articulent autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble pour l'école primaire et le collège. Pour la première fois, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite. De nouveaux programmes de la scolarité obligatoire précisent les objectifs de connaissances et de compétences. Ils entreront en vigueur avec le socle commun à la rentrée 2016.

Les équipes éducatives dans les établissements scolaires ont mis en œuvre, depuis un certain nombre d'années déjà, des démarches pédagogiques qui intègrent une partie de ces objectifs. Les évolutions envisagées pour le collège, notamment à travers une pédagogie plus attentive aux étapes de l'apprentissage, une évaluation conduite avec bienveillance tout en maintenant des objectifs d'apprentissage exigeants, devraient contribuer à réduire le risque de décrochage d'un élève au cours de son parcours et permettre ainsi de faire de l'école un lieu de réussite pour tous.

La qualité du climat scolaire dans un établissement constitue pour un jeune un élément favorable à la mobilisation de ses ressources pour l'apprentissage. Je ne saurais trop encourager les équipes à accorder toute l'attention nécessaire à la bonne gestion du cadre relationnel dans lequel s'inscrit le parcours scolaire. La qualité de vie que chacun peut trouver, le sentiment de sécurité et de justice auquel chaque jeune a droit, se construit dans un projet éducatif

partagé par toute la communauté scolaire et s'appuie sur une mise en œuvre exigeante des valeurs qui fondent de façon concrète notre « vivre ensemble » dans l'école de la République.

Pour la mise en œuvre d'un projet éducatif ambitieux, il est indispensable de coordonner nos actions avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs. Mais, en premier lieu, il convient d'associer les parents des élèves en organisant de façon efficace leur information sur les objectifs et le fonctionnement de l'école, en leur permettant à tous de comprendre les enjeux de la scolarisation de leurs enfants, en leur accordant toute la place légitime dans les choix liés au parcours scolaire. Ils ont toute leur place dans l'éducation de leurs enfants et par conséquent dans la vie d'un établissement scolaire.

Les financements mobilisés par le Conseil départemental tant dans la rénovation des bâtiments que le fonctionnement des collèges permettent aux élèves et aux personnels de bénéficier de conditions de travail et de vie performantes. La mise à disposition d'outils numériques et la contribution au développement d'actions éducatives et culturelles témoignent de la priorité accordée par la collectivité aux enjeux d'éducation et de formation.

Tous les efforts réalisés en bonne intelligence traduisent la volonté partagée de considérer l'éducation comme un enjeu d'avenir pour la société de demain. L'école doit permettre à chaque jeune d'y trouver sa place.

Eugène Krantz

Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Territoire de Belfort



En savoir plus sur mon collège :
www.territoiredebelfort.fr/college

Collège Léonard de Vinci

Belfort



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Territoire de Belfort

éducation
nationale



DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Hôtel du Département
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort CEDEX

Tél. 03 84 90 90 90
contact@territoiredebelfort.fr
www.territoiredebelfort.fr